

Dossier de presse



Bilan délinquance et sécurité routière 2020

**Service départemental de la communication
interministérielle**

Tél : 05 61 02 11 41/ 06 72 37 66 86

Mél : pref-communication@ariefce.gouv.fr

2, rue de la préfecture

Préfet Claude Erignac

09007 Foix cedex

Préambule

Les données transmises par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure sont issues des bases d'enregistrement des procédures de la police et de la gendarmerie.

Les infractions sont classées en 103 catégories, en fonction de leur nature, de la gravité des faits, et de leur nombre.

Indicateurs sélectionnés pour analyser l'évolution de différents phénomènes criminels :

- Les cambriolages, vols liés aux véhicules, actes de destructions et dégradations au sein des atteintes aux biens (AAB),
- Les atteintes à l'autorité,
- Les violences intrafamiliales et violences sexuelles au sein des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP),
- Les infractions économiques, financières et escroqueries (EIEF),
- La lutte contre les trafics..
-

Précision méthodologique :

- La vue d'ensemble a été réalisée sur la base des faits commis dans le département, représentatifs de ce qui s'est déroulé sur le territoire, indépendamment de l'administration qui les a enregistrés.
- Les évolutions mensuelles, trimestrielles et pluriannuelles sont analysées sur la base des faits enregistrés par les forces de sécurité. Ils correspondent à l'activité des services (les faits peuvent avoir été commis en dehors du département de l'Ariège).

Dans le cadre de leur activité judiciaire, les forces de sécurité établissent des procédures d'infractions, avant de les transmettre à l'autorité judiciaire qui peut les requalifier. Les infractions sont constatées suite à une plainte déposée par une victime, un signalement, un témoignage, un délit flagrant, une dénonciation, ou à l'initiative des forces de sécurité.

Une année 2020 marquée par la crise sanitaire

En 2020, on assiste à une baisse globale de la délinquance générale de - 1,85 % : 6 487 faits enregistrés en 2020, contre 6 609 en 2019.

Dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire, et la mise en place des périodes de confinement entre le 17 mars et le 10 mai 2020 et entre le 30 octobre et le 14 décembre 2020, les indicateurs de la délinquance ont enregistré des évolutions atypiques.

Les atteintes aux biens sont ainsi en nette baisse avec - 21 % soit 2 525 faits commis en Ariège en 2020 contre 3 192 faits commis en 2019.

-Les vols sans violence diminuent de - 21,67 % par rapport à 2019 soit 2 003 faits commis.

- La baisse du nombre de cambriolages commis dans le département se poursuit. 458 faits ont été commis en 2020, soit une baisse de - 34,85 %.

- Les vols liés aux véhicules sont marqués cette année par une baisse globale de - 11,6 % .

- Les vols avec violence (avec ou sans armes) sont en baisse de - 36,36 % pour 21 faits commis.

- Les actes de destructions et dégradations diminuent en 2020. On relève 501 faits commis dans le département en 2020, soit une baisse de - 16,78 %.

Alors que certains actes de délinquance ne peuvent plus s'exercer dans un contexte de confinement ou de couvre-feu, d'autres formes, comme les atteintes volontaires à l'intégrité physique, se développent. C'est le cas pour les violences intrafamiliales et les violences sexuelles.

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont en augmentation avec 1459 faits commis, soit une hausse globale de + 20,78 %.

Violences physiques non crapuleuses: 891 faits commis soit une hausse de + 17,70 %

Menaces et chantages: 367 faits commis soit une hausse de + 30,7%

Violences sexuelles: 179 faits commis, soit une augmentation de + 30,66 %

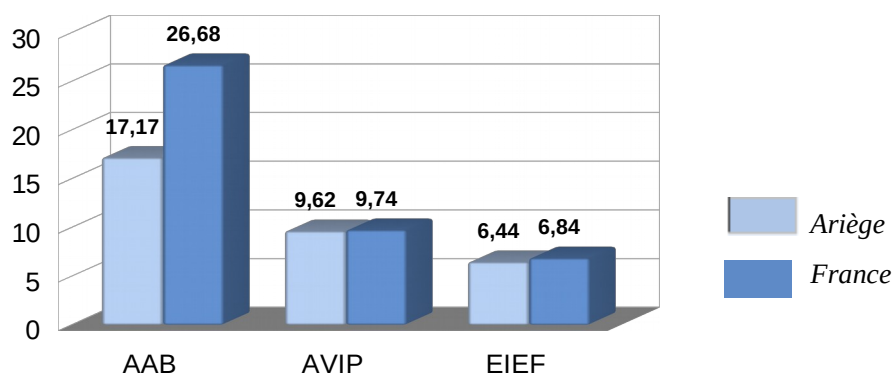
Violences physiques crapuleuses: 22 faits commis soit une baisse de - 33,33 %

L'Ariège enregistre en 2020 le taux départemental de violences sexuelles constatées pour 1 000 habitants, le plus élevé de France.

Hausse des atteintes à l'autorité publique de 34,65 %, soit 136 infractions constatées : 62 outrages sur personnes dépositaires de l'autorité et 74 violences à dépositaires de l'autorité relevées par les forces de sécurité.

Hausse des escroqueries : si en début d'année 2020, le nombre d'escroqueries et d'infractions économiques et financières se situaient à un niveau supérieur à celui observé en 2019, cet indicateur a fortement reculé lors du premier confinement (- 50%). Une remontée assez nette s'est ensuite produite pour atteindre des niveaux plus élevés que l'année précédente, y compris pendant la période du second confinement.

Taux départementaux et nationaux pour 1000/hab



Taux d'élucidation à la hausse

3 688 faits ont été élucidés en 2020 par les forces de sécurité, tous indicateurs confondus, portant le taux d'élucidation à 56,6 %, soit 538 faits supplémentaires élucidés par rapport à l'année dernière.

Atteintes volontaires à l'intégrité physique

1 238 AVIP ont été élucidées avec un taux d'élucidation de 84,90% en 2020 , contre 76,20% en 2019.

Atteintes aux biens

738 AAB ont été élucidées avec un taux d'élucidation de 28,20% en 2020, contre 23,56% en 2019.

Résolution des cambriolages, le taux d'élucidation s'élève à 26,77 % en 2020 contre 22,46 % en 2019. 29,23 % des cambriolages ont été élucidés en zone gendarmerie et 19,23 % en zone police.

Escroqueries et infractions économiques et financières

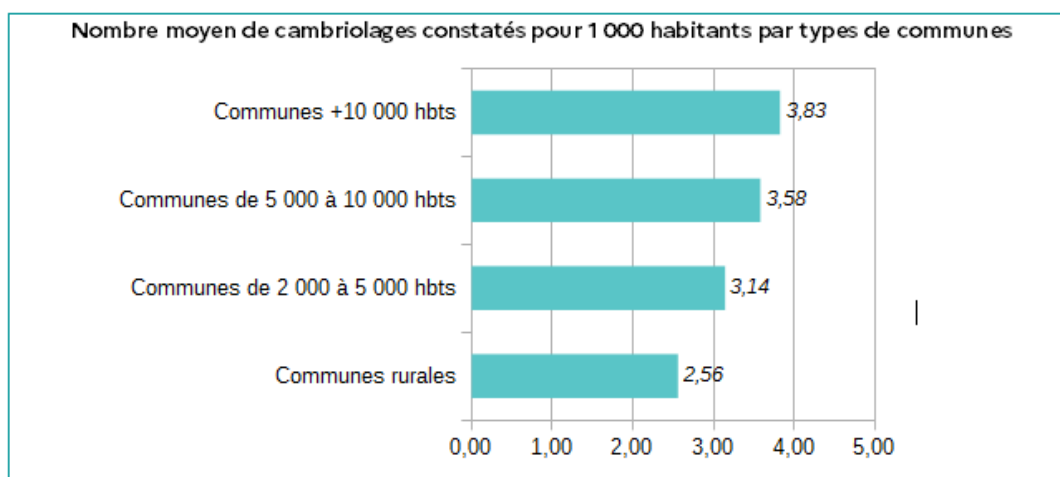
505 EIEF ont été élucidées, portant le taux d'élucidation à 50,30% en 2020, contre 52,19 % en 2019.

Focus

Cambriolages

4ème année consécutive de baisse du nombre de cambriolages commis : – 34,85% par rapport à 2019 (458 faits ont été commis). Les cambriolages de logements représentent 54% de l'ensemble des faits commis (249 faits commis soit une baisse de – 41,55%).

Dans un contexte de crise sanitaire, les cambriolages enregistrés en 2020 par la police et la gendarmerie nationales sont en nette diminution en Ariège. Pendant le premier confinement, cet indicateur est resté inférieur aux niveaux enregistrés depuis plusieurs années.

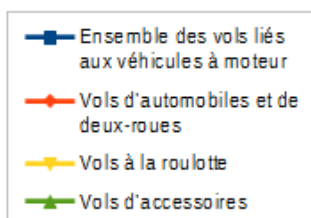
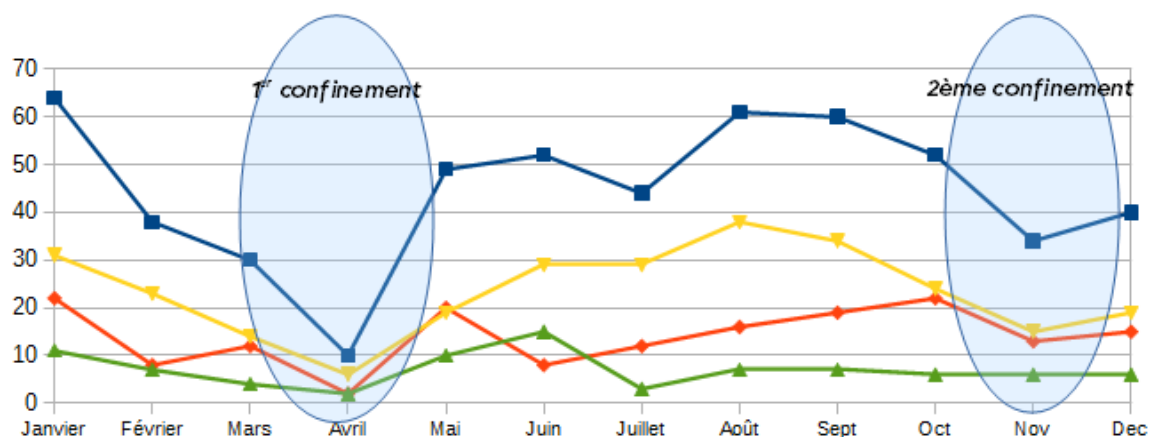


Vol de véhicules

Les deux périodes de confinement entraînent une baisse des vols à la roulotte, notamment au mois d'avril 2020, où seulement 10 vols sont commis dans le département. En décembre 2020, le nombre de vols repart à la hausse, mais reste inférieur aux années précédentes.

La baisse des vols de véhicules est de - 11,6% :

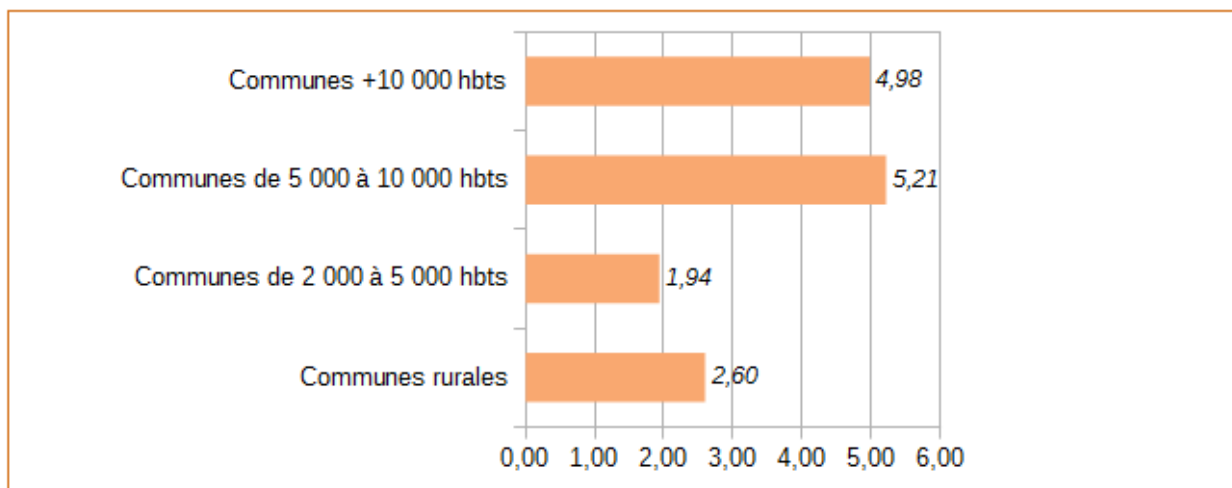
- 169 vols d'automobiles et de deux-roues (- 5,06 %)
- 311 vols à la roulotte (- 7 faits commis)
- 84 vols d'accessoires automobiles (- 40,85 %)



Actes de destructions et dégradations

501 faits ont été commis en 2020, soit une baisse globale de – 16,78 % par rapport à 2019.

Nombre moyen de destructions et dégradations pour 1 000 habitants par taille de communes



Atteintes à l'autorité

136 atteintes à l'autorité publique ont été constatées en 2020, soit une hausse de + 34,65 %.

- 62 outrages sur personnes dépositaires de l'autorité : + 26,53 %

- 74 violences à dépositaires de l'autorité : + 42,31 %

En zone police, les atteintes à l'autorité sont en majorité constatées lors de contrôles ou d'interpellations. La consommation d'alcool et de stupéfiants constitue un facteur d'aggravation des outrages, actes de rébellion ou violences à l'autorité publique.

En zone gendarmerie, la hausse des violences a notamment entraîné des outrages, rébellions et violences sur les militaires lors d'interventions aux domiciles.

Violences physiques non crapuleuses

891 violences physiques non crapuleuses ont été commises en 2020 soit une hausse de + 17,70 % : 757 faits commis en 2019.

- Hausse de + 12,2 % des violences physiques non crapuleuses constatées en zone gendarmerie, soit 4,49 faits constatés pour 1000 habitants.

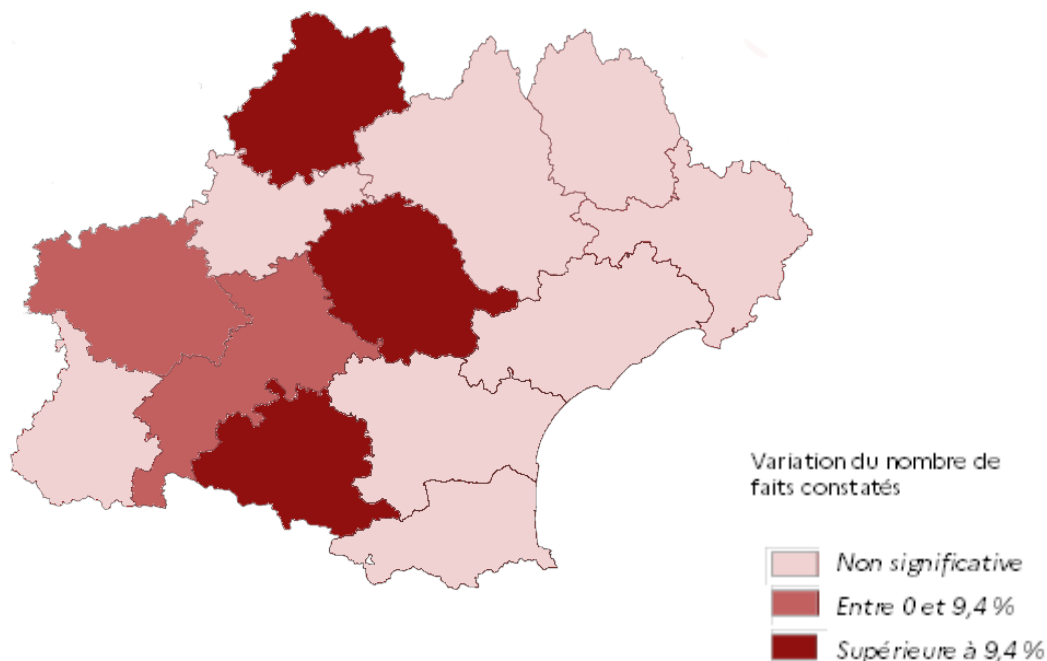
- Hausse de + 30,51 % des violences physiques non crapuleuses constatées en zone police, soit 10,86 faits constatés pour 1000 habitants.

Cette augmentation s'explique par la hausse des coups et blessures volontaires de +16,5%, et des violences à dépositaires de l'autorité, + 42,31%.

Plus d'un tiers des coups et blessures volontaires constatés dans le département le sont dans les circonscriptions des zones police de de Foix et Pamiers.

En zone gendarmerie, les violences constatés sont en hausse de + 5,25 %. En zone police, elles augmentent de + 41,42 %.

Évolution nombre coups et blessures volontaires en Occitanie, entre 2019 et 2020



Violences intrafamiliales

Les faits de violences intrafamiliales déclarées sont en forte hausse : 603 faits enregistrés, soit une évolution globale de + 30,8% par rapport à 2019 : +142 faits constatés.

Les femmes sont les plus exposées : 79% des victimes de violences intrafamiliales déclarées sont des femmes.

Dans 7 cas sur 10, il s'agit de violences conjugales.

Les violences intrafamiliales représentent 37,6 % de l'ensemble des violences enregistrées.

Cet accroissement des actes de violences intrafamiliales enregistrés peut s'expliquer par un effet positif du Grenelle des violences conjugales, qui a pu inciter les victimes à davantage déposer plainte et favoriser un meilleur accueil par les forces de sécurité.

En 2020, les périodes de confinement ont pu contribuer à alourdir la charge mentale du huis-clos familial, et expliquer la hausse des faits enregistrés.

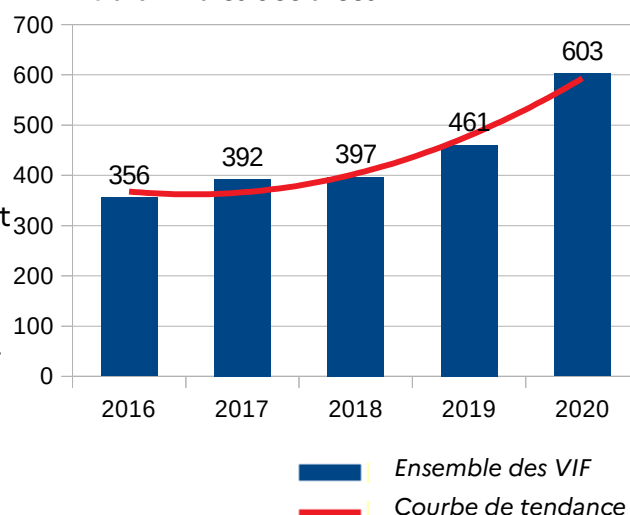
Combattre les comportements violents, par la prévention et l'éducation, est demeuré une priorité des services de l'État en 2020 :

- Création d'une cellule opérationnelle des violences conjugales réunie à 4 reprises en 2020. Les services du conseil départemental, les forces de sécurité, l'unité d'accueil des victimes, la déléguée aux droits des femmes, l'intervenant social en commissariat et gendarmerie et le procureur de la République, sous la présidence de la préfète, examinent des situations concrètes et les accompagnements mis en œuvre.

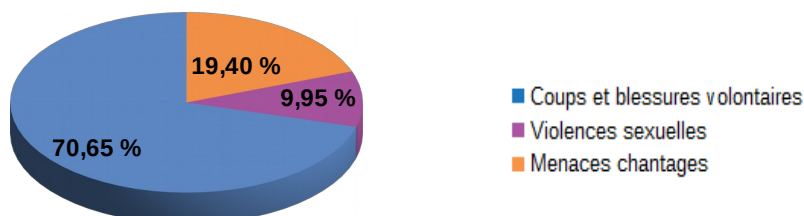
- Une enveloppe de 23 468 € attribuée au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance a permis de financer des actions de prévention des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales, ainsi que l'aide aux victimes. Une dotation supplémentaire de 30 000 € a également permis la création d'un poste d'intervenant social en commissariat et gendarmerie.

- Signature le 11 décembre 2020 de la convention « santé-sécurité-justice » dont la vocation est de favoriser les liens entre les victimes et les forces de sécurité intérieure au sein des structures hospitalières de l'Ariège, afin de faciliter la prise de plaintes des victimes de violences conjugales admises à l'hôpital.

Évolution pluriannuelle des violences intrafamiliales déclarées



Répartition des indicateurs au sein des violences intrafamiliales



Violences sexuelles

En 2020, les violences sexuelles déclarées aux forces de sécurité ont continué de progresser.

179 faits ont été commis en Ariège en 2020, soit une augmentation de + 30,66%.

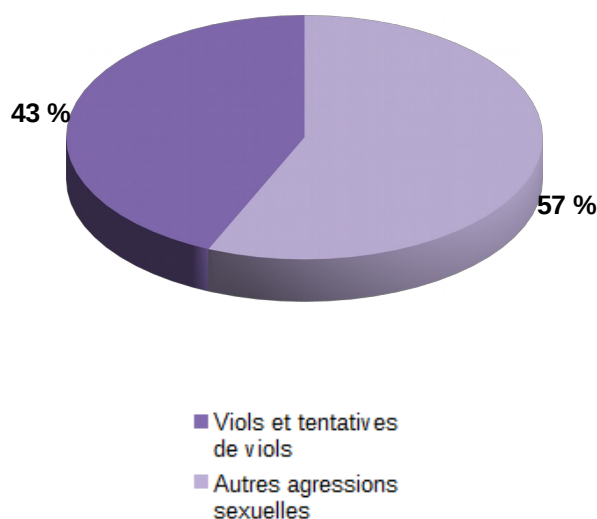
La hausse des violences sexuelles enregistrées ces trois dernières années peut s'expliquer par l'augmentation des plaintes des victimes, encouragées par différents mouvements de libération de la parole, et un contexte d'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services.

Pour la période située entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, l'Ariège enregistre le taux de violences sexuelles constatées, pour 1 000 habitants, le plus élevé en France métropolitaine.

109 faits de viols (17 de plus qu'en 2019), agressions ou harcèlements sexuels sur des mineurs ont été constatés en 2020. Les mineurs représentent plus de 60 % des victimes de violences sexuelles.

En 2020, les forces de sécurité ont mis en cause 39 mineurs pour des crimes ou délits de violences sexuelles. Les mineurs représentent 36 % des personnes mises en cause dans ces violences sexuelles.

Répartition des violences sexuelles (en % du nombre de victimes)



Escroqueries et infractions économiques et financières

Nette augmentation du nombre d'escroqueries et d'infractions économiques et financières en 2020 : 979 faits constatés dans le département soit une hausse de + 33,93% due notamment à l'augmentation des escroqueries, abus de confiance ainsi que des falsifications et usages de chèques volés.

En augmentation depuis 2018, les escroqueries s'étaient stabilisées en 2019, avant de repartir à la hausse avant la crise sanitaire. Sur l'ensemble de l'année 2020, les escroqueries et abus de confiance enregistrent une hausse de + 29,24 %.

Lutte contre les trafics

Saisies de tabac : ↘ 33,63 %

7 500 cartouches de tabac saisies en 2020, soit 1,5 tonne de cigarettes, par la brigade territoriale des douanes d'Ax-les-Thermes (contre-valeur sur le marché national de près de 800 000 euros). En 2019, 113 000 paquets avaient été saisis.

Saisies de stupéfiants : ↗ 191,67 % (cannabis) ↗ 104,58 % (héroïne, cocaïne, ecstasy, MDMA)

35 kg de résine et herbe de cannabis (12kg en 2019)

513 pieds, 516 graines et 6 têtes de cannabis

192 g de cocaïne

31 g d'héroïne

90 g d'ecstasy

Ensemble des infractions relatives à la législation sur les stupéfiants :

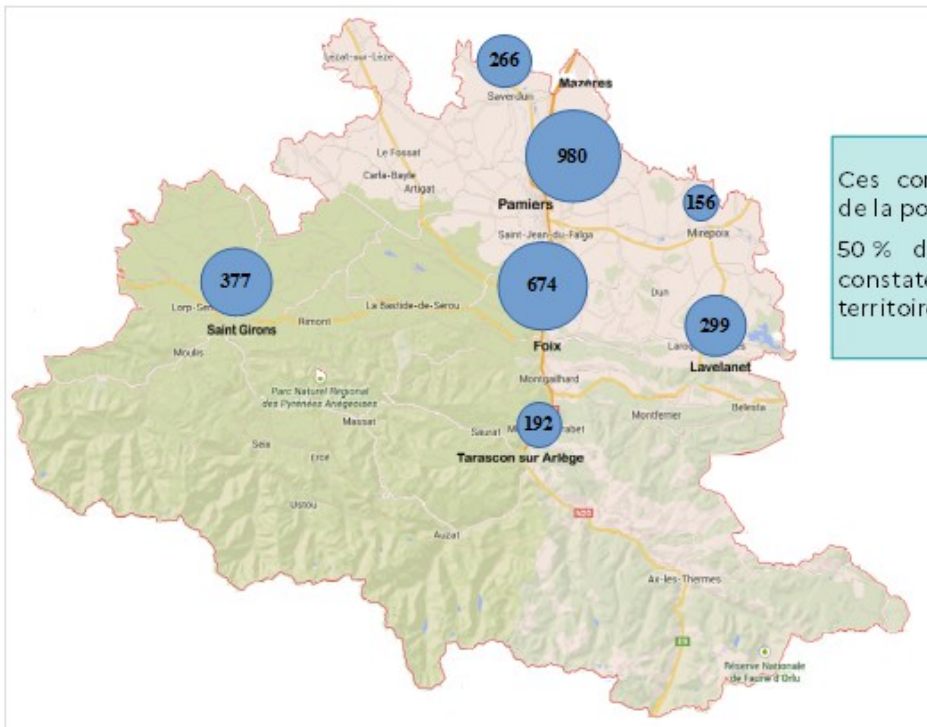
→ 325 infractions pour usage de stupéfiants (335 infractions en 2019)

↘ Trafics de stupéfiants démantelés: - 27,91 % (31 FC)

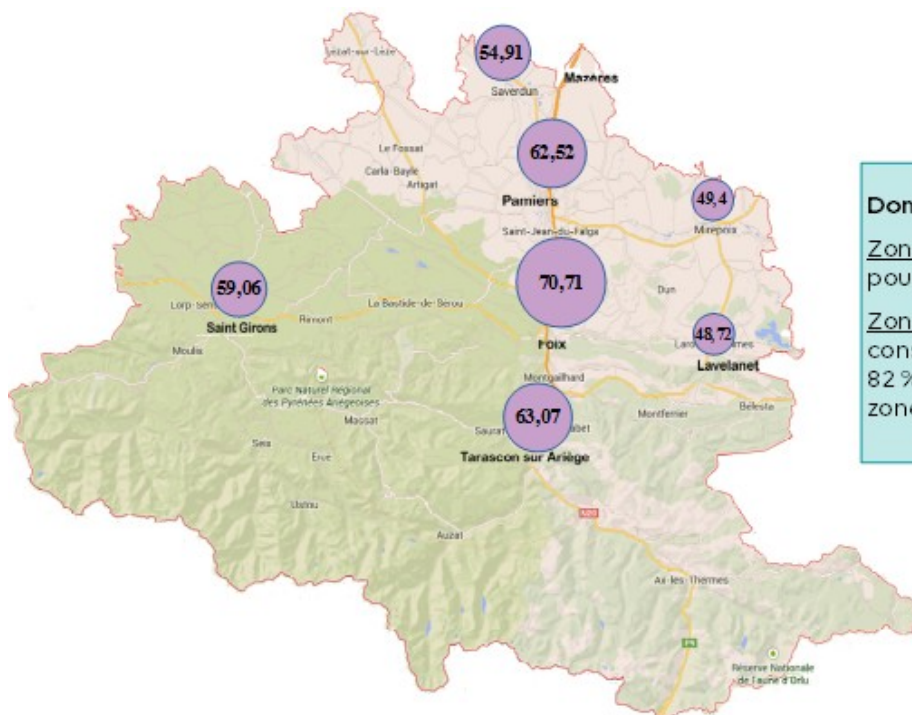
↘ Nombre de trafiquants interpellés : - 20,93 % (34 FC)

36 amendes forfaitaires délictuelles pour usage délivrées en 2020

La délinquance générale dans les principales communes du département



Ces communes représentent 1/3 de la population départementale. 50 % des faits de délinquance constatés en Ariège le sont sur ces territoires.



Données départementales :
Zone police : 69,79 faits constatés pour 1 000 habitants
Zone gendarmerie : 36,37 faits constatés pour 1 000 habitants.
 82 % de la population habite en zone gendarmerie.

Prévention et lutte contre la délinquance en Ariège

Vidéoprotection

25 communes et 4 communautés de communes sont autorisées à installer un système de vidéoprotection.

Fonds interministériel de prévention de la délinquance

27 projets ont été subventionnés en 2020 grâce à une enveloppe globale de **153 991 €** :

Prévention de la délinquance : 44 768 € (18 actions subventionnées)

- ⇒ 4 actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance
- ⇒ 10 actions de prévention des violences faites aux femmes
- ⇒ 4 actions d'amélioration de la tranquillité publique

Prévention de la radicalisation : 7 800 €

Recrutement d'un intervenant social en commissariat et gendarmerie : 30 000 €

Aide à l'installation de la vidéoprotection : 51 316,18 € (3 communes)

Sécurisation des établissements scolaires : 20 106,82 € (4 projets)

Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives

La dotation départementale, d'un montant de **26 398 €**, attribuée en 2020 au titre de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives a permis de subventionner 7 projets en 2020

- 2 actions de prévention des conduites addictives en milieu festif ou hors scolaire
- 3 actions en milieu scolaire
- 1 action en direction des publics sous main de justice
- 1 action vers les populations en errance

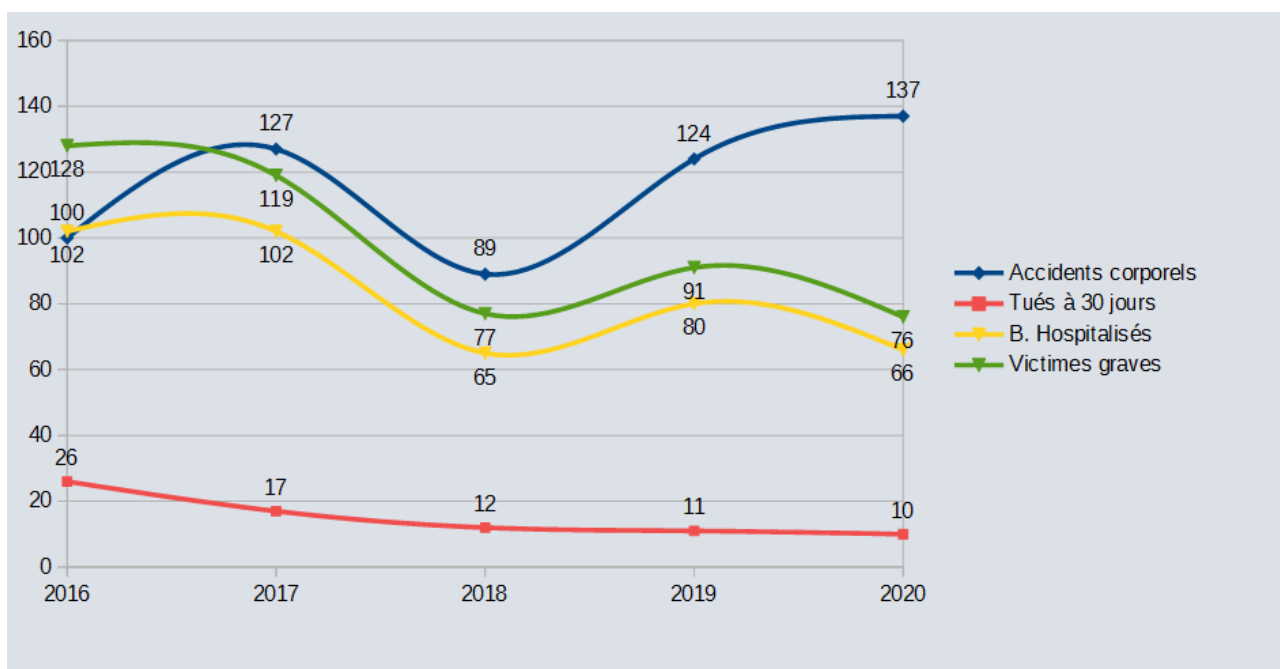
Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT

Le département a bénéficié en 2020 d'une dotation de **10 400 €** pour subventionner 6 projets de sensibilisation au problème du racisme et de l'antisémitisme et de lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT.

Sécurité routière : éléments de bilan 2020

Évolution de l'accidentalité entre 2016 et 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	Évolution 2020/2019
Accidents corporels	100	127	89	124	137	+10 %
Tués à 30 jours	26	17	12	11	10	-9 %
Blessés	158	180	119	168	211	+28 %
B. Hospitalisés	102	102	65	80	66	-18 %
Victimes graves	128	119	77	91	76	-16 %



Victimes des accidents mortels par tranche d'âge en 2020

	Responsable	Tué
15 – 24 ans	1	1
25 – 44 ans	1	1
45 – 64 ans	1	1
+ de 65 ans	6	7
Total	9	10

Bilan des contrôles radar

Type	Nb infractions 2019	Nb infractions 2020	Evolution 2020/2019
Radar feu rouge	69	208	+ 201 %
Radar chantier	55643	42509	- 24 %
Radar fixe/discriminant/tourelle	39664	40498	+ 2 %
Radar mobile/embarqué	1483	3542	+ 139 %
Radar vitesse moyenne	7517	5720	- 24 %
Total	104376	92477	- 11 %

Bilan des contrôles des forces de sécurité

Dépistage alcools pratiqués : 27 450 (- 21%) dont 368 (-15%) positifs

Dépistage stupéfiants pratiqués 2 584 (+ 20%) dont 220 (48%) positifs

Excès de vitesse relevés 1 717 (4%).